

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 juin 2020

Etaient présents : Mesdames Artigas, Dreveau, Mercier, Sterlin, Tenart

Messieurs Cayez, Chocart, Clamageran, Dehove, Detrey, Guidet,
Hoffmann, Louvet, Mutel, Ponnou-Delaffon

Secrétaire de séance : Mme Martis

Après approbation du compte-rendu de la précédente réunion,

ORDRE DU JOUR :

FINANCES
DELEGATIONS – CONVENTIONS
COMMISSIONS
PERSONNEL
POINTS DIVERS

FINANCES

➤ Report du vote du budget en juillet 2020

TARIFS CANTINE ET PERISCOLAIRE

Durant la période du Covid 19, le service de cantine a été maintenu.

Seul le tarif de garde sera facturé.

Le repas étant fourni par les familles, la somme de 3 € sera déduite du montant dû.

Ces nouveaux montants seront valables pour les mois de mai, juin.

Une augmentation des tarifs est proposée pour la rentrée prochaine.

Il est décidé à l'unanimité d'augmenter de 0.10 € chaque prestation par enfant pour les familles Lachelloises et de 0.20 € chaque prestation par enfant pour les familles non Lachelloises.

TARIFS PISCINE

Un nouveau tarif sera proposé lors des inscriptions de septembre. Ceci dans le but de faire un geste pour les adhérents ayant été privés de cours durant la période du Covid 19.

Le conseil suggère de rencontrer M et Mme MARTINACHE (les maitres-nageurs) lors de la prochaine réunion afin d'expliquer sous quel fonctionnement ils souhaitent commencer la prochaine saison.

L'ensemble du Conseil souhaite avoir un bilan financier avec le changement de tarif.

La piscine sera ouverte pendant les congés scolaires d'été avec les prescriptions sanitaires obligatoires.

DONS DIVERS

Monsieur Claux fait un don de 190.00 € à la commune contre l'occupation précaire des terres agricoles. A l'unanimité, le don est accepté.

Monsieur Vendôme fait un don d'un montant de 355.00 € à la commune contre l'occupation provisoire de terres agricoles. A l'unanimité, le don est accepté.

SUBVENTION

La Commune a touché du Conseil Départemental une subvention d'un montant de 15 350 € pour l'aménagement de l'accès au cimetière.

Le dossier relatif à l'aménagement d'un plateau surélevé aux abords de l'école est complet. Nous sommes dans l'attente d'une réponse concernant l'accord de l'octroi d'une subvention.

DELEGATIONS – CONVENTIONS

DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipale accepte pour la durée du mandat de confier à Monsieur le Maire la délégation suivante :

- De signer la convention entre le représentant de l'Etat et procéder à la Télétransmission des actes soumis au Contrôle de Légalité.

SEZEO

sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commande pour l'achat d'énergies et la fourniture de services associés.

M. le Maire indique qu'il reste à élire deux représentants titulaires et deux représentants suppléants. Après délibération, les deux représentants titulaires nommés sont M. le Maire et M. Guidet et les deux représentants suppléants nommés sont MM. Cayez et Hoffmann.

ADTO

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous adhérons à l'Assemblée Générale constitutive de la Société Publique Locale « Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise ».

Cette association apporte son savoir sur l'organisation et la mise en œuvre de divers projets de travaux et d'aménagement d'infrastructures

M. le Maire indique qu'il reste à élire deux représentants. Après délibération, le représentant titulaire nommé est M. Louvet et son suppléant nommé est M. Dehove.

SMOTHD

M. Le Maire indique que dans le cadre du déploiement de la fibre optique, la commune adhère au SMOTHD. (Syndicat Mixte Oise très Haut Débit)

Il convient donc d'élire un délégué représentant la Commune.

Après délibération M. Le Maire est élu titulaire et M. Detrey son suppléant.

DROIT DES SOLS

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a signé une convention avec l'Agglomération de la région de Compiègne pour instruire les autorisations d'urbanisme. Cette convention est reconduite tacitement.

Actuellement, Mme Cordier a la délégation de signature pour les courriers de notification de délai et pour les incomplets.

Suite aux élections, il convient de renouveler cette délégation pour Mme CORDIER et son assistante Mme THOMAS.

GRDF – RODP

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal que la commune doit délibérer sur le taux de la redevance pour occupation du domaine public au seuil de 0.035 €/mètre prévu au décret du 25 avril 2017.

Il demande également au Conseil Municipal de délibérer sur le taux pour occupation provisoire du domaine public au seuil de 0.35 €/mètre prévu par décret du 25 mars 2015.

COMMISSIONS

CCAS

Le bureau du CCAS sera renouvelé à la prochaine réunion de la commission.

CCID

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs suite aux élections municipales.

M. le Maire est désigné Président de la Commission et F. Guidet son suppléant.

24 noms d'administrés seront proposés au Directeur régional/départemental qui désignera 12 personnes commissaires de cette commission. (6 titulaires et 6 suppléants)

COMMISSIONS COMMUNALES

Les membres des différentes commissions ont été désignés (cf tableau joint)

PERSONNEL

La Nouvelle Bonification Indiciaire a été attribuée au personnel concerné.

Mme Fleur LEMAIRE arrive à la fin de son second CDD. Il est décidé de lui proposer un CDI.

Mme Corinne MICHALAK a donné sa démission. Il convient donc de la remplacer.

POINTS DIVERS

ECOLE

Mise en place du protocole sanitaire en collaboration avec la direction de l'école et l'inspection académique.

MAM

Implantation des jeux par la société HAGS courant juin.

CEREMONIE

M. Jérôme ESTEVE s'est porté volontaire pour être le nouveau porte drapeau lors des cérémonies commémoratives.

SITE INTERNET

M. Gilles CAYEZ se propose pour gérer le site internet.

4^{ème} CLASSE

L'ARC gère la totalité du projet.

Il est décidé de créer un nouveau bâtiment.

CIMETIERE

La Commission se chargera d'informatiser la gestion du cimetière.

CYBERBASE

M. Le maire informe le Conseil Municipal que l'ARC nous propose de participer à la mise en place de sessions informatiques pour les administrés de Lachelle sous forme d'ateliers. Ceci se fera sur inscriptions.

SPA

Le dossier reste en réflexion jusqu'au prochain conseil.

REMERCIEMENTS

La Mairie a reçu plusieurs courriers de remerciements suite à la distribution des masques à la population.

M. PONNOU DELAFFON

- Souhaite que la mairie se rapproche des propriétaires du terrain « jardin Prévost » sur l'éventualité que les gens du voyage pourraient investir les lieux.
- A constaté différents manques de capots de bouches à clefs et une borne à incendie abimée.

M. GUIDET

- Indique que la Commission Finance se réunira le 24 Juin 2020 à 18h00.

Mme DREVEAU

- Fait remarquer que la vitesse rue de Monelieu est excessive.

M. CAYEZ

- Rejoint Mme Dreveau sur la vitesse et insiste sur l'utilisation de la rue traversière à contresens.
- Fait remarquer le stationnement d'un véhicule sur la place René COTY depuis plus d'un an sans mouvement de celle-ci.

M. CLAMAGERAN

- Fait remarquer que la vitesse est également excessive rue des vignes et que le stop n'est pas respecté.

Il est proposé de refaire les marquages au sol dans l'ensemble du village.

Mme STERLIN

- Propose l'aménagement d'un terrain pour y faire des barbecues pour éviter que ceux-ci ne se fassent sur la place comme déjà constaté.

Il est proposé d'installer un espace au niveau du terrain de tennis.

M. CHOCART

- Souhaite connaître la situation professionnelle de M. CAGNIARD. Son contrat arrive à terme le 02 novembre 2020.

M. DEHOVE

Technique :

- Informe le Conseil Municipal que le Gyrobroyeur fonctionne.
- Fait remarquer que le tracteur mérite quelques réparations notamment sa vidange.
- Propose de faire un rangement du bâtiment.
- Informe le Conseil Municipal que deux arbres doivent être déplacés dans le lotissement.

Ecole :

- Précise que des plantations vont être faites sur les buttes dans la cour de l'école.
- Signale qu'il manque une porte d'accès à la classe de la Grande section, CP.

Piscine :

- M. MARTINACHE demande le changement d'une porte.

Mme TENART

- Est déçue car le feu d'artifice ainsi que le repas républicain n'auront pas lieu. Néanmoins, en cas de changement, c'est toujours possible d'organiser cet événement.

M. MUTEL

- Souhaite savoir si le terrain de foot va être tondu.

Des essais ont été effectués mais cela reste très difficile d'accès. Sujet en réflexion.

La séance est levée à 23h40.

Le Maire,

Xavier LOUVET

